



13 octobre 2005

Information concernant les stimulateurs cardiaques implantables Insignia, société GUIDANT

En accord avec l'AFSSAPS, la société GUIDANT a diffusé le 12 octobre 2005 l'information **ci-jointe** concernant les stimulateurs cardiaques implantables Insignia.

Ces informations ont été diffusées aux médecins qui implantent des stimulateurs cardiaques implantables Insignia ainsi qu'aux directeurs et correspondants locaux de matériovigilance des établissements de santé concernés.

Les autres autorités compétentes européennes ont été informées de cette mesure par la société GUIDANT.

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

site - <http://www.materiovigilance.org>